

Secours aux enfants, aide aux vieillards

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **68 (1959)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En septembre, pensez à nos parrainages...

SECOURS AUX ENFANTS, AIDE AUX VIEILLARDS

Nos parrainages à l'étranger

Les parrainages du secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse apportent encore une aide aussi efficace que nécessaire tant en Grèce qu'auprès des réfugiés en Autriche et en Allemagne. Les parrainages créés en faveur des réfugiés âgés qui se trouvent nombreux eux aussi dans ces trois pays et dont le sort misérable est si digne de pitié font œuvre aussi discrète que bien-faisante. Plus de 3800 parrainages de dix francs par mois souscrits par de nos compatriotes sont en cours et permettent d'aider des enfants ou des vieillards réfugiés en leur procurant principalement des vêtements et de la literie. Près de 1400 ont été souscrits en faveur d'enfants réfugiés soit en Allemagne soit en Autriche, un millier en faveur des enfants de la Grèce du nord, 700 pour des vieillards réfugiés en Autriche principalement et une centaine pour des vieillards réfugiés en Grèce. Il faut ajouter à ces parrainages ceux qui permettent l'accueil au préventorium « Beau-Soleil » de la Croix-Rouge suisse à Gstaad d'enfants étrangers pré-tuberculeux — environ 400 — et ceux qui soutiennent les jeunes Hongrois accueillis en Suisse et confiés à notre Croix-Rouge, ainsi que ceux permettant d'aider des enfants des « Rayons de soleil » de Cannes et de Pomeyrol.

*

Et nos parrainages-lits pour les enfants suisses

Plus de 1800 parrainages mensuels de 10 francs sont également en cours pour des enfants de chez nous et permettent à la Croix-Rouge de poursuivre la distri-

lana, di piccoli sussidi: azioni che assumono aspetti diversi secondo la regione e integrano gli aiuti dati dalle organizzazioni pubbliche e private appositamente istituite per tali scopi.

La Colletta di maggio occupa e preoccupa tutte le sezioni per diverse settimane l'anno. Resa difficile la vendita dei distintivi dalla proibizione di ricorrere agli allievi delle scuole, il compito spetta generalmente a gruppi di signore crocerossine che lo svolgono con grande impegno. L'aiuto delle sezioni samaritaniche è prezioso in talune regioni, viene a mancare in altre.

Ad ogni modo che l'impegno ci sia e venga mantenuto egregiamente, lo dimostrano i risultati delle vendite e della colletta in denaro dello scorso anno. Il Ticino, mentre in parecchie regioni svizzere di più intensa popolazione il frutto della colletta è stata inferiore a quello del 1957, ha registrato un interessante aumento di prestazioni sia nella vendita distintivi, sia in quella della raccolta di fondi.

Di questo risultato particolarmente notevole va dato merito di quanti della colletta si occupano senza lasciarsi scoraggiare dalle ricorrenti difficoltà.



Ces réfugiés âgés sont reçus à leur arrivée dans une cantine de la Croix-Rouge allemande.

bution de lits et de literie aux familles dont la situation matérielle est difficile, principalement dans les régions montagneuses de notre pays. Cette activité du Secours aux enfants s'est révélée une des plus efficaces et des plus utiles et mérite elle aussi d'être poursuivie car chaque semaine apporte de nouveaux cas dignes d'être secourus.

*

Des lettres de Suisse

N'est-elle pas touchante, cette lettre d'une famille de chez nous s'inscrivant pour un parrainage d'enfant suisse:

«...Nos trois petits enfants peuvent dormir, eux, dans de bons lits bien chauds, nous en sommes reconnaissants et c'est pourquoi nous désirons souscrire un parrainage de six mois permettant à un autre petit Suisse moins privilégié de recevoir lui aussi un lit.»

Et celle-ci écrite par un enfant qui vient de recevoir, grâce à nos parrains, un lit tout neuf:

«...Vendredi dernier j'ai été chercher avec mon père à la gare mon beau lit tout neuf. Qu'on peut bien dormir dedans! Je vous en remercie mille fois. Je peux mieux dormir maintenant que j'ai un lit pour moi tout seul. Notre maman est à l'hôpital, elle a du rhumatisme inflammatoire. Les deux petits frères sont chez une tante jusqu'à ce que maman revienne à la maison. Papa va travailler, alors nous, les autres enfants nous devons aider le plus possible. Je vais à l'école, Jean aussi, la petite Marie-Thérèse y ira l'année prochaine. Je serais bien heureux si le parrain qui nous a donné le lit pouvait venir chez nous une fois. Cher parrain, je vous réécrirai dès que je saurai votre adresse. Je vous remercie encore beaucoup pour votre grand cadeau et je vous salue du fond du cœur...»

*

Et une lettre d'un réfugiée

Voici, entre beaucoup, la lettre de la maman d'un

petit réfugié qui a reçu en Autriche la literie dont il était dépourvu:

«...Nous avons eu aujourd'hui l'avis que notre petit Peter recevrait demain ce beau cadeau, moi qui suis sa mère, j'ai été profondément émue par votre grand amour et votre aide pour nous réfugiés. Je n'ai pas honte de le dire, je n'ai pu retenir mes larmes. Et je voudrais vous dire notre profond et reconnaissant merci. C'est peu de choses que je peux vous dire. Mais cela vient du cœur et comme je le sens, maman de quatre enfants et bientôt d'un cinquième. Quand on est dans la misère et que l'on voit encore des hommes si prêts à aider, qu'on a été si lourdement frappé par le sort et que la Croix-Rouge suisse nous a apporté tant de bonheur et de soleil dans notre maison, on ne l'oubliera jamais de toute notre vie. Nous sommes des réfugiés de Yougoslavie, j'ai déjà dû abandonner ma chère vieille patrie de Slavonie en 1942 parce que les partisans avaient tué mon père, notre mère est restée seule avec onze enfants; en 1944 j'ai dû de nouveau tout abandonner et venir ici en Autriche

le territoire de la République fédérale 1674 personnes déplacées venant des régions de l'Est allemand administrées par la Pologne, des anciens Etats baltes, de l'U. R. S. S., de Yougoslavie et de Hongrie.

SECOURS INDIVIDUELS

Bien que l'octroi de secours individuels ne soit pas une tâche spécifiquement croix-rouge, il se présente néanmoins toujours des cas, soit en Suisse soit à l'étranger, en faveur desquels nous intervenons à titre exceptionnel. Faute de moyens financiers suffisants, nous devons souvent répondre malheureusement par la négative à des requêtes provenant de l'étranger. Toutefois, nous avons pu, depuis le début de cette année, accorder les secours suivants:



La distribution des colis de parrainages de la Croix-Rouge suisse a fait naître un grand sourire sur les visages de ces petits réfugiés en Allemagne.

sans rien d'autre que mes vêtements. Nous avons trouvé ici une seconde et chère patrie, je me suis mariée en 1945, mon mari revenait de la guerre. Il travaillait chez un entrepreneur et nous avions une chambre dans un baraquement, mais malheureusement la baraque a brûlé en 1947, nous avons tout perdu et étions sans toit avec 16 autres familles. Nous avons été dans un autre baraquement, nous travaillions et économisions pour acheter un bout de terre. Nous avons pu emprunter un peu d'argent et nous avons bâti tout seuls, mon mari et moi une maisonnette avec beaucoup de sueur et de souci. Nous remercions Dieu et notre seconde patrie. En 1958 nous avons reçu une première aide de la Croix-Rouge suisse qui a pris en convalescence trois mois notre premier enfant en Suisse, il y a été si bien reçu et soigné, et maintenant c'est de la literie qu'elle nous envoie. Que Dieu vous bénisse et vous aide. Nous voulons Le prier avec notre famille qu'Il protège la chère Suisse. Du fond du cœur nous vous remercions encore...»

*

Les réfugiés en République fédérale allemande

En mars 1959, 10 391 réfugiés sont entrés à Berlin-Ouest et dans la République fédérale venant de l'Est. Le 46,7 % de ceux-ci sont âgés de moins de 25 ans, le 8,8 % de plus de 65 ans. Le même mois a vu entrer sur

En Suisse

Il a été donné suite à 267 demandes de vêtements et de linge et la somme consacrée à cet effet s'est élevée à 9482 fr. 70. En outre, des lits avec literie, des vêtements et du linge, d'une valeur globale de 4407 fr. 25 ont été remis en tant que premiers secours à 16 familles victimes d'incendie, tandis que 99 requêtes ont été transmises pour examen aux sections régionales. Nous avons été en mesure de donner suite à sept demandes émanant de Suisses de l'étranger auxquels nous avons remis des subsides d'un montant total de 1840 francs.

A l'étranger

Nous avons répondu affirmativement à 236 demandes de vêtements, médicaments et vivres. Par ailleurs, le Service des secours individuels a, depuis le 1^{er} janvier entrepris et mené partiellement à bonne fin 91 recherches de personnes disparues. Ce service a également convoyé ou assisté un certain nombre de patients étrangers venus suivre un traitement dans notre pays.